

## Demande de visa national

## РНОТО

## Ce formulaire est gratuit

1. Nom(s) (nom(s) de famille) (x)					PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
2. Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s)) (x)					Fecha de la solicitud:	
3. Prénom(s) (x)					Número de la solicitud de visado:	
4. Date de naissance (jour-mois -année)	5. Lieu de naissand	ce	7. Natio	nalité actuelle	Expediente gestionado por:	
	6. Pays de naissan	ce	Nationa	lité à la naissance, si différente:	Documentos presentados:  Documento de viaje Autorización gubernativa Solicitud de autorización gubernativa Medios de subsistencia Prueba de alojamiento Certificado médico	
8. Sexe  □ Masculin □ Féminin		État civil □ Célibataire □ Marié □ Veuf (Veuve) □ Aut				
10. Pour les mineurs: Nom, prénom, adre tuteur légal 11. Numéro national d'identité, le cas éch					penales  Seguro médico de viaje  Nota Verbal Otros:	
					Decisión sobre el visado:	
12. Type de document de voyage  □ Passeport ordinaire □ Passeport diplo □ Autre document de voyage (à précise		rt de service □ Passep	ort officie	el □ Passeport spécial	□ Denegado □ Expedido: Válido desdehasta	
13. Numéro du document de voyage 14.	Date de délivrance	15. Date d'expirati	on 16.	Délivré par	Número de entradas:	
17. Adresse du domicile et adresse électro	onique du demande	ur	Numéro	(s) de téléphone	□ Una □ dos □ múltiples Número de días:	
18. Résidence dans un pays autre que cel  □ Non □ Oui. Autorisation de séjour ou équivante.  *19. Profession actuelle			te d'expira	ation		

<sup>(</sup>x) Les données des cases 1 à 3 doivent correspondre aux données figurant sur le document de voyage.

20. Objet principal du voyage:	
	□ Résidence et travail salarié saisonnier (9 mois par an)
□ Résidence sans autorisation de travail	□ Études
□ Résidence pour regroupement familial	□ Recherche (dans le cadre d'un accord d'accueil signée par un organisme de
<ul> <li>□ Résidence et travail salarié</li> <li>□ Résidence et travail indépendant</li> </ul>	recherche) □ Accréditation
- Residence et travair independant	- Acticultation
21. Date d'entrée prévue en Espagne	22. Nombre d'entrées demandées : □ Une entrée □ Deux entrées □ Entrées multiples
23. Adresse complète du demandeur en Espagne	<u> </u>
24. Données du regroupant dans le cas d'une de	nande de visa de résidence pour regroupement familial
Nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) du regrou	ant
tom(s) (nom(s) de familie) et prenom(s) du regrot	unt .
Lien de parenté (entre le demandeur et le regroupa	):
□ Conjoint	☐ Ascendant directs à charge (du regroupant ou de son conjoint)
☐ Partenaire avec lequel le résident a contracté u	
☐ Enfant (du regroupant ou de son conjoint)	partenum of the source dependance done is regroupant out to representant regar
Date de naissance National	$\varepsilon$ ,
	espagnol (DNI)
Adresse complète du regroupant	Téléphone du regroupant
r g	
	Adresse électronique du regroupant
25. Données de l'employeur ou de l'entreprise d	ns le cas d'une demande de visa de résidence et de travail
	yeur ou nom de l'entreprise et nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de la personne de contact dans
l'entreprise	
Adresse complète de l'employeur ou de l'entrepris	Téléphone de l'employeur ou de l'entreprise
	Adresse électronique de l'employeur ou de l'entreprise
	Adresse electronique de l'employeur ou de l'entreprise
Numéro d'identité d'étranger (NIE) ou numéro du	ocument d'Identité espagnol (DNI) de l'employeur ou de la personne de contact dans l'entreprise
Non-for dillocation of D' 1 (CID) 1 11	
Numéro d'Identification Fiscale (CIF) de l'entrepr	<i>₺</i>
i .	

26. Données de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche dans le cas d'une demande d'un visa d'études ou de recherche				
Nom de l'établissement d'enseignement ou du centre de reche	rche			
Adresse complète de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche	Téléphone de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche			
	Adresse électronique de l'établissement d'enseignement ou du centre de recherche			
Date prévue du début des études ou de la recherche	Date prévue de finalisation des études ou de la recherche			
	atives, dans le cadre de programmes mis en œuvre et financés par les Administrations ss, ou d'autres organismes ou personnes qui n'exercent pas l'autorité parentale ou la tutelle :			
Nom(s) (nom(s) de famille) et prénom(s) de la personne qui v prénom(s) de la personne de contact de l'organisme	a accueillir le mineur ou nom de l'organisme d'accueil et nom(s) (nom(s) de famille) et			
Adresse complète de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil	Téléphone de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil			
	Adresse électronique de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de contact de l'organisme d'accueil			
Numéro d'identité d'étranger (NIE) ou numéro du document o contact de l'organisme d'accueil	d'identité espagnol (DNI) de la personne qui va accueillir le mineur ou de la personne de			

En connaissance de cause, j'accepte ce qui suit: aux fins de l'examen de ma demande de visa, il y a lieu de recueillir les données requises dans ce formulaire et de me photographier. Les données à caractère personnel me concernant qui figurent dans le présent formulaire de demande de visa, ainsi que ma photo, seront communiquées aux autorités compétentes et traitées par elles, aux fins de la décision relative à ma demande de visa. Ces données ainsi que celles concernant la décision relative à ma demande de visa, seront saisies et conservées dans une base de données. L'autorité compétente chargée de leur traitement est le poste consulaire auprès duquel la demande est présentée. Les données seront accessibles aux autorités compétentes chargées des visas, aux autorités compétentes chargées de contrôler les visas aux frontières extérieures et en Espagne, aux autorités compétentes en matière d'immigration et d'asile aux fins de la vérification du respect des conditions d'entrée et de séjour réguliers sur le territoire espagnol, aux fins de l'identification des personnes qui ne remplissent pas ou plus ces conditions, aux fins de l'examen d'une demande d'asile et de la détermination de l'autorité responsable de cet examen.

Conformément aux dispositions de la Loi organique 15/1999, de 13 décembre 1999, relative à la protection des données à caractère personnel, je suis informé(e) de mon droit d'accéder à mes données personnelles, de les rectifier, d'y faire opposition ou d'obtenir leur suppression, en adressant une demande écrite à la Direction générale des affaires et de l'assistance consulaires du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, C/Ruiz de Alarcón, numéro 5, Madrid (C.P. 28071).

Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les indications que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration entraînera le rejet de ma demande ou l'annulation du visa s'il a déjà été délivré.

Je suis informé(e) de ce qui suit : une fois la demande de visa déposée, le demandeur se voit remettre une copie tamponnée du présent formulaire où figurent la date et le lieu de réception. Le cas échéant, il est convenu avec le demandeur des moyens utilisés pour lui notifier les demandes de modification ou d'apport de documents ou d'attestations requis, les rendez-vous et les décisions rendues.

Les prises de rendez-vous et les demandes d'informations ou pièces supplémentaires sont réalisées par téléphone ou par fax, aux numéros fournis par l'intéressé ou par son représentant légal. Si aucune réponse n'est obtenue, elles sont adressées par écrit à l'adresse qui figure sur la demande de visa, le domicile du demandeur devant obligatoirement se trouver dans la circonscription consulaire.

La réponse aux demandes de rendez-vous ou d'informations ou pièces supplémentaires doit être apportée dans un délai maximum de dix jours, sauf en cas de présence personnelle obligatoire, le délai étant alors de quinze jours.

Si les moyens de notification susmentionnés restent sans effet, la notification est publiée pendant dix jours sur le panneau d'affichage du poste consulaire.

Si les demandes de rendez-vous ou d'informations ou de pièces supplémentaires restent sans réponse au terme du délai fixé, le demandeur est réputé s'être désisté et il reçoit une notification l'en informant.

Le délai maximum non prorogeable de notification des décisions relatives aux demandes de visa national est d'un mois, à compter du jour suivant la date de dépôt de la demande en bonne et due forme auprès du poste consulaire compétent, sauf s'il s'agit de visas de résidence sans autorisation de travail, pour lesquels le délai maximum est de trois mois. Dans ce cas, la durée écoulée entre la demande d'autorisation de résidence auprès de la Délégation ou de la Sous-délégation du Gouvernement compétente pour délivrer ladite autorisation, et la notification par celle-ci de sa décision au poste consulaire, n'est pas comptée dans le délai.

Le visa accordé doit être retiré dans le délai d'un mois, à l'exception du visa pour regroupement familial et du visa d'études, pour lesquels le délai est de deux mois. Si le visa n'est pas retiré dans les délais fixés, l'intéressé est réputé renoncer au visa accordé et le dossier est classé.

## Je suis informé que les droits de visa ne sont pas remboursés si le visa est refusé.

27. Lieu et date	28. Signature (pour les mineurs, signature de l'autorité parentale/du tuteur légal)				